



Carte d'identité scolaire

Chers parents,

Vous trouverez dans l'enveloppe les deux cartes d'identité scolaire de votre enfant. Vous y trouverez inscrits son nom et le prénom ainsi que son identifiant sous forme de code-barres. Ces cartes seront valides durant **toute sa scolarité**.

Quand votre enfant sera amené à utiliser les services périscolaires, vous (ou la personne habilitée à venir le chercher ou le déposer) présenterez cette carte à votre arrivée au poste de pointage où l'encadrant la scannera, et vous indiquera la salle où trouver votre enfant.

Si vous ne présentez pas la carte périscolaire, vous serez facturé jusqu'à 18h45.

Veillez noter que les scannettes ne peuvent pas lire les codes-barres sur les smartphones.

- En cas de vol, perte, dégradation, ou demande supplémentaire, vous pourrez commander une nouvelle carte d'identité scolaire via le bon de commande ci-dessous à nous transmettre par la pochette. Elle vous sera facturée 5 euros par carte. Le montant sera prélevé sur la facture du périscolaire du mois suivant.

LIEUX DE POINTAGE :

- Périscolaire du matin : 2 salles au RDC de l'école maternelle.
- Périscolaire du soir :
 - école maternelle : salle P1 située au fond de la cour d'accueil au RDC
 - école élémentaire : Dans la grande salle du nouveau bâtiment au Rez-de-Jardin

BON DE COMMANDE DE CARTE D'IDENTITE SCOLAIRE

NOM DE L'ENFANT	
PRENOM	
CLASSE	
NOMBRE DE CARTES SOUHAITE	
DATE DE LA DEMANDE	
SIGNATURE DES PARENTS	

Le paiement sera présent sur votre facture mensuelle.